

**Sujet :** [INTERNET] Avis d'enquête publique relative à une demande d'autorisation de construire un parc photovoltaïque sur la commune d'Aubignosc au lieu-dit "Malaga"

**De :** jderancourt@aol.com

**Date :** 28/05/2022 21:11

**Pour :** "pref-environnement@alpes-de-haute-provence.gouv.fr" <pref-environnement@alpes-de-haute-provence.gouv.fr>

Le projet de construction d'un parc photovoltaïque au lieu-dit "Malaga", à Aubignosc, me préoccupe particulièrement.

En effet, les paysages du département sont menacés par le mitage et l'enlaidissement, faute d'une prise en compte responsable de ces richesses.

De telles installations dégradent les sites, alors qu'ils ont un potentiel touristique. Les visiteurs et les étrangers qui se rendent dans le département sont stupéfaits de voir que les sites ne sont pas préservés comme ils le mériteraient.

Ce projet menace l'harmonie du paysage, l'impact visuel étant très important, même à distance.

De plus, le manque de conscience criant des responsables de ce projet et de ses promoteurs concerne la biodiversité de ce milieu, milieu naturel ouvert et semi-ouvert, qui concentre de nombreuses espèces animales et végétales.

Joachim de Rancourt